

## Programme Formation Syndicale 2023



Pour répondre aux besoins de chacune et de chacun,  
dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilité,  
puis tout au long de sa vie syndicale.

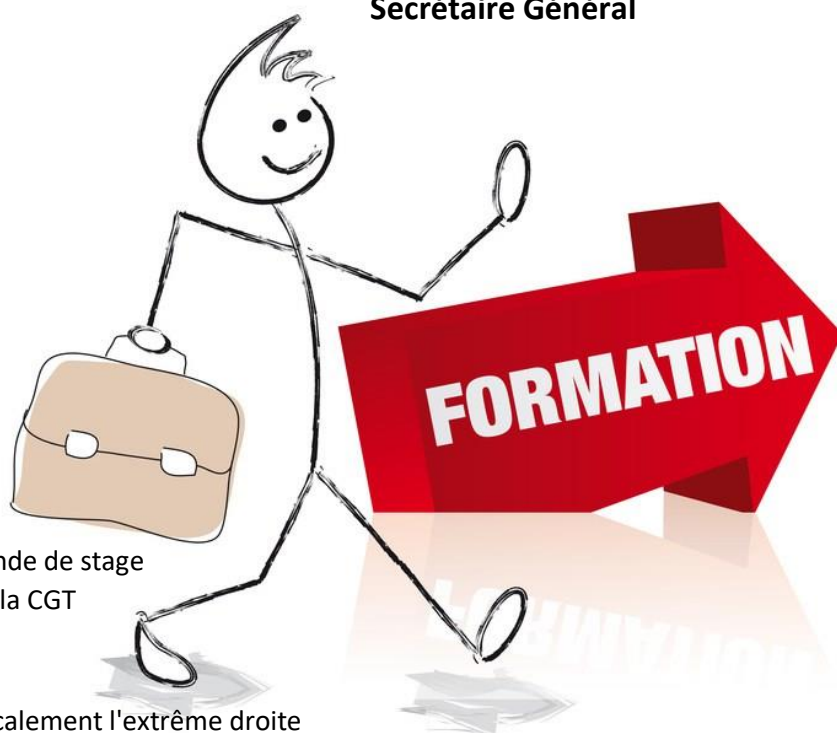
## Edito

La CGT, notre CGT telle que nous la définissons collectivement par nos statuts n'est pas une société de prestation de service ! C'est la confédération de syndicats et de leurs syndiqués qui décident de tout mettre en œuvre pour gagner de nouveaux droits collectifs et des conditions de travail dignes. Mais pour que chaque syndiqué puisse devenir pleinement acteur de son avenir et décideur de nos orientations il est nécessaire qu'il soit pleinement informé et formé. Pour cela les structures de la CGT mettent en œuvre des formations animées par des militants CGT dans lesquels vous côtoierez des camarades d'autres milieux professionnels pour grandir ensemble grâce aux méthodes pédagogiques et au partage d'expérience.

La Formation de nos syndiqués est une des priorités de l'UD Moselle et nous encourageons tous nos syndicats à y inscrire leurs syndiqués !

Fraternellement,

**Dimitri NORSA**  
**Secrétaire Général**



## Sommaire

<b>Page 3</b>	Procédure demande de stage
<b>Page 4</b>	S'impliquer dans la CGT
<b>Page 4</b>	Niveau 1
<b>Page 4</b>	Niveau 2
<b>Page 5</b>	Combattre syndicalement l'extrême droite
<b>Page 5</b>	Travail Santé Handicap
<b>Page 5</b>	CSE
<b>Page 6</b>	SSCT
<b>Page 6</b>	Politique financière et vie syndicale
<b>Page 7</b>	Protection sociale
<b>Page 7</b>	Formation Formateurs
<b>Page 8</b>	Modèle lettre CSSCT
<b>Page 9</b>	Modèle lettre CSE
<b>Page 10</b>	Modèle de Courrier toutes formations hors CSE et CSSCT
<b>Page 11</b>	Devis CSE
<b>Supplément</b>	Bulletin inscription UD
<b>Supplément</b>	Calendrier des formations 2023

# Procédure de demande de stage

- 1) La demande doit être faite **par le syndicat** à la structure concernée. (Union Départementale, Union Locale), utiliser impérativement le formulaire ou à télécharger sur le site de l'UD (cgtmoselle.fr)



**Elle est à considérer comme une demande et non une inscription ferme.**

- 2) C'est la **structure concernée (UD, UL)** qui décidera de l'acceptation du stagiaire sur la base des critères et priorités ci-après :
  - ⇒ avoir fait le niveau 1 avant toute autre formation
  - ⇒ pas plus de 2 personnes du même syndicat dans un stage (pour une bonne cohésion du groupe)
  - ⇒ participation aux frais de stage 6€ par personne et par jour (**à joindre à l'inscription**) hormis pour les stages CSE, SSCT
  - ⇒ le syndicat doit être à jour sur Cogitiel et au niveau de ses cotisations
  - ⇒ priorité aux nouveaux syndicats et nouveaux élus
  - ⇒ frais de déplacement : La prise en charge se fera uniquement sur le nombre de kilomètres supplémentaires entre le trajet domicile/lieu de travail et domicile/lieu de stage

**La demande à l'employeur** (utiliser les modèles) **se fera après validation de l'inscription, un courrier de confirmation sera adressé à chaque stagiaire.**

- 3) Cela exige des inscriptions **PAR ECRIT, (formulaire)** accompagnées impérativement du chèque de participation, **le plus tôt possible, au minimum 8 semaines** avant le stage !  
Si l'inscription n'est pas retenue, le chèque sera retourné au syndicat

Toutes les informations concernant la formation syndicale sont disponibles sur notre site <https://cgtmoselle.fr>



# Les formations

---

## ● S'impliquer dans la CGT

**Durée :** 1 journée - **Qui est concerné par ces stages ?** Tou-te-s les nouveaux et nouvelles syndiqué-e-s de la CGT

**Organisé par :** Vos UL ou votre syndicat - **Inscription à faire dans :** Vos UL ou votre syndicat

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public)

Cette formation permet de présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles.

**Thèmes abordés :**

- Échange avec les nouveaux syndiqué(e)s.
  - Présentation de **la CGT**, de ses structures, de son fonctionnement, de ses règles.
- 

## ● Niveau 1- Participer à la vie de la CGT

**Durée :** 3 modules de 3 jours + 2 jours + 3 jours - **Qui est concerné par ces stages ?** Tous les syndiqués

**Organisé par :** Vos UL - **Inscription à faire dans :** Vos UL.

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public)

Cette formation fait partie du parcours de formation générale et a pour but d'expliquer la place et le rôle d'un syndiqué acteur de la CGT. Elaboration des revendications, histoire du syndicalisme, cette formation est le moyen pour chacun et chacune de prendre toute sa place au sein de la CGT.

Cette formation comporte les 3 modules suivants :

**Module 1 (sur 3 jours) :** « Comprendre la société capitaliste pour mieux la comprendre »

**Module 2 (sur 2 jours) :** « Organiser les salariés du local à l'international »

**Module 3 (sur 3 jours) :** « La démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales »

---

## ● Niveau 2- Participer à la vie de la CGT

**Durée :** 2 fois 5 jours

**Qui est concerné par ces stages ?** Tous les syndiqués ayant déjà fait le **stage Niveau 1**

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public).

Cette formation donne à chaque syndiqué qui le souhaite les nouveaux et précieux outils pour s'investir au sein de notre organisation.

**1ère Partie : 3 thèmes**

- La CGT, transformations du travail
- Le système capitaliste, sa crise, nos solutions
- Construire le rapport de force

**2ème Partie : 4 thèmes**

- Mondialisation
- Institutions internationales et européennes
- Emploi industriel
- Services et services publics

**Voir modèle de demande de congés formation page 10**

---

# ● Combattre syndicalement l'extrême droite

**Durée :** 1 jour - **Qui est concerné par ces stages ?** Tous les syndiqués

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public)

A l'issue de la journée les stagiaires seront en capacité :

- D'identifier les similitudes et les différences des discours de l'extrême droite entre hier et aujourd'hui.
- De connaître les propos de l'extrême droite et de pointer les sujets sur lesquels nous devons affiner notre argumentation syndicale.
- De travailler sur la posture individuelle, collective et unitaire à avoir face aux salariés, syndiqués, électeurs de l'extrême droite.

**Voir procédure de demande de congés formation page 10**

---

# ● Travail Santé Handicap

**Durée :** 3 jours ou journée d'étude

**Qui est concerné par ces stages ?** Tous les syndiqués

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD (attendre confirmation pour prévenir l'employeur)

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public).

## **Inaptitude, handicap, maintien dans l'emploi**

**Objectif :** La maladie, l'accident, au travail ou dans la vie quotidienne, les conditions de travail ou son organisation peuvent conduire tout travailleur à une inaptitude au travail. Elle ne doit pourtant pas conduire inéluctablement les salariés vers la porte de l'entreprise.

La sensibilisation et la formation des militants sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés permettent aux militants confrontés ou non à ces situations d'inaptitude pouvant conduire au handicap, une meilleure approche de ces problématiques ainsi qu'une connaissance approfondie des lois et dispositifs. Ceci concourt à construire avec eux une démarche revendicative plus efficace et plus offensive en santé travail handicap.

### **Thèmes :**

- Le Handicap, qu'est-ce que c'est ?
- Lois 1987 et 2005, quels changements ?
- Le maintien dans l'emploi, les obligations des employeurs, le rôle du médecin du travail. Les acteurs et institutions de l'insertion et du maintien, dans l'emploi des salariés handicapés
- DOETH : comment la calculer ?
- L'AGEFIPH, qu'est-ce que c'est
- Comment négocier un accord, une NAO ?
- Le rôle des élus SSCT- CE- de l'organisation syndicale
- Se réapproprier syndicalement la problématique Santé Travail Handicap
- Etc...

**Voir modèle de demande de congés formation page 10**

---

# ● CSE

**Durée :** 5 jours. **Qui est concerné par ces stages ?** Les élus Titulaires au CSE

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

**Attention :** Ce stage est facturé au tarif légal en vigueur à votre CSE, pour valider votre inscription renvoyer à l'UD le **devis signé page 11** par le Secrétaire du CSE.

Prise de mandat du CSE : Cette formation a pour objectif d'outiller les élus CSE afin de leur permettre d'exercer un mandat en lien avec notre démarche syndicale CGT. Il s'agit d'acquérir les savoirs nécessaires pour entrer dans le

mandat.

Les quatre missions du CSE sont abordées au travers des règles et des moyens légaux et syndicaux ainsi que la démarche à développer avec son syndicat.

Pour nos élus CSE, il est essentiel de suivre les formations CGT et de refuser de s'inscrire dans les formations organisées à l'initiative des employeurs ou autres, notamment les formations communes avec leurs représentants. La Formation CSE ne doit pas devenir le mode de financement des cabinets patronaux.

4 missions :

- Porter les revendications (ex DP)
- Contrôle économique de l'entreprise (ex CE)
- Conditions de travail et de sécurité (ex CHSCT)
- Activités Sociales

**Voir modèle de courrier de demande de congés en page 9**

## ● SSCT

**Durée :** 5 jours. **Qui est concerné par ces stages ?** Les élus Titulaires et suppléants au CSE

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

Cette formation doit être dispensée dès que le CSE est mis en place et peut être renouvelée au bout de 4 ans.

Le droit à la formation SSCT est de 5 jours pour les entreprises de plus de 300 salariés et de 3 jours pour les entreprises de moins de 300 salariés.

Notre programme de formation SSCT est de 5 jours ; aussi, pour les stagiaires ayant un droit de 3 jours il conviendra de faire une demande à l'employeur de 3 jours SSCT ainsi qu'une demande de 2 jours de formation syndicale modèle page

**Comment ne pas évoquer le rôle nouveau qu'ils doivent jouer sur la place du travail, sa finalité, les enjeux que cela représente dans notre stratégie syndicale ?**

Les membres des SSCT disposent de moyens pour exercer leur mandat et notamment d'une formation maintenant étendue aux entreprises de moins de 300 salariés.

L'utilisation pleine et entière de ces

droits est d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur une pratique démocratique avec les salariés.

La richesse d'une telle activité appelle à ce que chaque élu bénéficie d'une formation afin d'approfondir les questions qui relèvent de sa responsabilité, sa place dans l'activité du syndicat avec les salariés.

Le terrain de la formation SSCT est un

terrain disputé, il va du mercantilisme pour certains à l'intégration pour d'autres.

Aussi, il est indispensable que cette formation soit l'affaire de nos fédérations, régions et départements.

C'est dans cet esprit que l'UD propose à ses organisations un module de 5 jours.

**Attention :** Ce stage est facturé au tarif légal en vigueur à votre employeur.

**Voir modèle de courrier de demande de congés page 8**

## ● Politique financière et vie syndicale

**Durée :** 2 jours - **Qui est concerné par ces stages ?** Pour les trésoriers ou futurs trésoriers

**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

**Sur quels droits ?** Art. L.2145-5 du Code du Travail (Privé) ou dispositions statutaires (Public)

**Thème 1 :** Politique financière et vie syndicale

**Thème 2 :** Utiliser l'outil du trésorier

**Voir modèle de demande de congés formation page 10**

---

## ● Protection Sociale

**Durée :** 3 jours. **Qui est concerné par ces stages ?** Tous les militants  
**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

Les salariés vivent trop souvent de multiples agressions au sein de leurs entreprises, et pourtant il existe des réponses à travers les instances et organismes de protection sociale. Cette formation permettra d'appréhender au mieux les moyens de défense à la portée des salariés ou de leurs représentants. Les stagiaires seront en capacité d'identifier au mieux les procédures et les interlocuteurs dans un environnement (la protection sociale) souvent mal connu. A ces fins, un ingénieur de la CARSAT sera présent pour animer la journée du 3 octobre, et des mandatés CGT de la protection sociale pour les autres jours. Il y aura une longue place faites aux débats et à répondre aux différentes interrogations.

Ce stage est ouvert à tous les militants (UL et syndicats) qui souhaitent se saisir de ces sujets :

- Présentation de la structure protection sociale,
- Les réformes en cours et leurs conséquences,
- Les déclarations AT/MP et les processus, les difficultés,
- Le danger grave et imminent, qui quand et comment,
- Le rôle des différents acteurs (syndicat, instance, entreprise et organisme)

**Voir modèle de demande de congés formation page 10**

---

## ● Formation de Formateurs

**Durée :** 5 jours. **Qui est concerné par ces stages ?** Les formateurs et futurs formateurs syndicaux, c'est-à-dire les personnes susceptibles d'intervenir et/ou d'animer des stages de formation syndicale ayant suivi le niveau 1  
**Organisé par :** L'UD - **Inscription à faire à :** L'UD.

Etre formateur CGT, ça s'apprend !

Le but de cette formation est de développer les capacités nécessaires de tous nos formateurs et formatrices, pour qu'ils soient à même d'animer un thème ou un stage. Ils pourront mettre en œuvre les méthodes pédagogiques de la CGT pour favoriser la participation active des stagiaires.

**Objectif de la formation :** Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.

### **Contenus**

- L'accueil dans une formation syndicale ;
- Les caractéristiques de la formation syndicale CGT ;
- Les pratiques en formation syndicale ;
- La communication en formation syndicale.

**Voir modèle de demande de congés formation page 10**

# Modèle d'absence stages SSCT

**(Faisant office de devis pour votre employeur)**

Objet : demande de congé de formation SSCT

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L2315-16, L 2315-17, L 2315-18, R 2315-12, R 2315-20 et R 2315-21 je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant qu'élu-e au Comité Social et Économique.

Ce stage organisé par « La Formation Syndicale CGT », organisme agréé, aura lieu du **(préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation)**.

**Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :**

- **FRAIS PEDAGOGIQUES :** **398.52€ x jours = \_\_\_\_\_, \_\_€**
- **FRAIS DE SEJOUR :**
  - o En externat : 17.50 euros, soit le coût d'un déjeuner ; \_\_\_\_, \_\_ euros x jours = \_\_\_\_\_, \_\_€
- **FRAIS DE TRANSPORT** sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit : 0.30 x \_\_\_\_ kms = \_\_\_\_\_, \_\_€

Si besoins, vous voudrez bien envoyer tous les documents de vos services comptables à l'adresse suivante :  
(Préciser l'organisateur CGT de la formation ainsi que son adresse) \_\_\_\_\_

-----  
Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature



# Modèle d'absence pour les stages CSE

*A adresser, à votre employeur, 30 jours à l'avance, après avoir reçu le courrier de confirmation de l'Union Départementale.*

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Les membres titulaires du Comité d'Entreprise bénéficient d'un stage de formation économique d'une durée de cinq jours. Le temps consacré à cette formation est rémunéré par l'employeur. Le financement de la formation est assuré par le budget de fonctionnement du Comité d'Entreprise.*

Nom, Prénom  
Adresse

Monsieur le Directeur  
Société (nom)  
Adresse

A ....., le.....

Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2315-16 et suivants et R2325-8 du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du **(préciser les dates de début et de fin de stage et le nombre de jours de formation)**, en vue de participer à un stage de formation CSE, organisé par « La Formation Syndicale CGT », qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

# Demande d'absence

## Toutes formations hors CSE et SSCT (hors Fonction Publique)

«Nom» «Prenom»

«Coordonnées»

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement

«Nom»

«Adresse»

«Suite\_Adresse»

«Code\_Postal» «Ville»

A «Ville», « date »

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-5 et suivants du code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du ..... au ..... , en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L-2145-6 du Code du Travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

### (Fonction Publique)

Monsieur le Chef de Service,

Conformément à l'article L. 215-1 du Code général de la fonction publique, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter du service du ..... au ..... , en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé par l'Arrêté du 29 décembre 1999, modifié par l'arrêté du 13 janvier 2009.

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Service, l'expression de mes sentiments distingués.



**UNION DEPARTEMENTALE MOSELLE**

**FORMATION SYNDICALE**

10 rue de Méric

57050 METZ

*L'inscription ne sera effective qu'à l'acceptation et la signature du présent devis par le Secrétaire CSE.  
A nous retourner à l'UD rapidement (au moins 6 semaines avant la formation).*

**DEVIS Formation Economique du CSE (par stagiaire)**

**Du .....**

**Nom du Stagiaire :** .....

**Nom du Syndicat :** .....

**Au 1er Septembre 2022 ; le SMIC = 11,07**

Effectifs de	Taux du SMIC horaire	Forfait pédagogique journalier
50 à 74 salariés	11	121,77 €
75 à 99 salariés	12	132,84 €
100 à 124 salariés	13	143,91 €
125 à 149 salariés	17	188,19 €
150 à 174 salariés	20	221,40 €
175 à 199 salariés	24	265,68 €
200 à 224 salariés	28	309,96 €
225 à 250 salariés	31	343,17 €
à partir de 250 salariés	36	398,52 €

*Ces tarifs varient en fonction de l'évolution du SMIC.*

*Le total de la facture pourra être différent de quelques euros par rapport au devis signé.*

- FRAIS PEDAGOGIQUES : \_\_\_\_\_, \_\_ € x \_\_ jours = \_\_\_\_\_, \_\_ €
  - FRAIS DE SEJOUR :
    - en externat : 15,25 euros, soit le coût d'un déjeuner ; \_\_\_\_\_, \_\_ € x \_\_ jours = \_\_\_\_\_, \_\_ €
- PRIX TOTAL : \_\_\_\_\_, \_\_ €

**Le financement de la formation est pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement 0,2 %**  
*Une facture vous sera adressée après le stage.*

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Signature et cachet pour acceptation :

# Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus  
de 30 ans,  
la Macif protège  
l'activité  
syndicale

[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.